TÉMOIGNAGE FLATTEUR

Grâce à Victor Vaissier, nous possédons enfin Un savon de toilette au parfum agréable, Délicieux, subtil, pénétrant et durable : Le CONGO sans rival, exquis et superfin.

Une Mondaine de Paris à Victor Vaissier.

49143

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Une grave affaire. — La rue Cadeau a été mise en émoi, vendredi matin, par une scène de violence dont les suites ont amené à l'Hôtel-Dieu la victime, une femme de vingt-trois ans, Julie Duvillier.

Le mari de cette femme, connu dans tout le quartier par la violence de son caractère, est atteint d'une horrible maladie de la peau. Il se faisait soigner dans une maison du voisinage.

Pour des raisons d'ordre privé, la personne qui lui donnait des soins prévint la femme Duvillier qu'elle se refusait dorénavant à recevoir chez elle son mari.

Celle-ci fit part à l'intéressé de cette décision ; Duvillier entra tout-à-coup dans une telle fureur qu'il se jeta sur sa femme et la brutalisa avec une violence inouie.

Non content de la rouer de coups, il la terrassa et lui donna plusieurs coups de sabot dans le bas ventre ; les blessures ont été jugées très graves.

L'état de la victime inspire des inquiétudes.

Réunions de commissions municipales. — Les 3e et 1re commissions se réuniront, le lundi, 10 novembre, à cinq heures et demie, pour examiner les questions suivantes :

1° Square Pierre Catteau ; dégagement vers la rue Mimerel ; 2° Fourniture de Petrole. Cahier des charges ; 3° Plan d'alignement, 1re section.

Nomination dans la gendarmerie. — Par décision ministérielle, en date du 31 octobre 1890, M. Pruvost, brigadier de gendarmerie à Roubaix, est nommé à Anîches, avec le même grade, comme chef du détachement.

M. Pruvost, qui était à Roubaix, depuis quatre ans, s'y était concilié l'estime de tous ceux qui avaient été en rapport avec lui.

Une distribution de charbon a été faite, samedi, aux pauvres du Pont-Rouge, avec le produit de la fête donnée dans ce quartier, le 5 octobre dernier.

La Société des Prévoyants de l'Avenir. — La recette de la 127e section de la société civile de retraites : Les Prévoyants de l'Avenir, s'élève à 450 fr. 75 pour un effectif de 750 sociétaires dont 8 nouveaux.

Voici la situation générale de la société au 1er novembre 1890 : 686 sections; 122,182 sociétaires; capital : 4 millions 790,766 fr. 45. Les adhésions sont reçues le premier dimanche de chaque mois dans les bureaux de recettes établis en ville. Age requis 15 ans au 1er janvier 1890; cotisation 1 fr. par mois.

Les sociétés qui naissent. — A la date du 30 octobre dernier, M. le préfet du Nord a autorisé la création d'une société, *Union colombophile du Nord*, qui aura son siège à l'estaminet « A la Réunion Colombophile », tenu par M. Adolphe Lommaert, angle de la rue de la Limite et de la rue Thionville, à Croix.

Un affreux accident, rue du Nouveau-Monde. — Un terrible accident a eu lieu samedi matin, dans l'établissement de M. Ternynck, rue du Nouveau-Monde. Un ouvrier fileur, âgé de 43 ans, M. Henri Pau, nettoyait son métier, quand, par mégarde, une ouvrière rattacheuse le déclincha, et le mécanisme se mit en mouvement : le renvideur fut projeté sur le malheureux ouvrier qui fut aplati contre le métier. Le coup a porté aux hanches; c'est par un hasard providentiel que le pauvre homme n'a pas été coupé en deux. Néanmoins son état est très grave et l'on craint des lésions internes.

Le coup a été si violent que le mécanisme a été brisé. Le blessé a été transporté à l'Hôtel-Dieu; il souffre beaucoup et on ne peut encore se prononcer sur la gravité de ses blessures.

Un accident, boulevard Gambetta. — Samedi matin, un accident s'est produit chez MM. C..., fabricants, boulevard Gambetta. Un ouvrier, nommé Jean Delbart, graissait son métier ; à la suite d'un faux mouvement, il eut les doigts de la main droite pris entre deux engrenages. Il a eu la présence d'esprit de déclincher de suite le mécanisme, de sorte que l'index seul a été sérieusement atteint. Après un premier pansement chez le concierge de l'établissement Delbart a été reconduit chez lui rue des Longues-Haies.

Un vol, rue Thècle. — Un gamin d'une dizaine d'années, nommé Houvel, passant vendredi soir devant la maison de M. Y..., rue Thècle, aperçut sur la table plusieurs pains. Il essaya d'ouvrir la porte, comme elle résistait, il frappa, mais, personne n'étant venu lui ouvrir, il introduisit un passe-partout dans la serrure et pénétra dans la maison. Il s'empara de deux pains et prit la fuite. Au même moment M. Y... rentrait chez lui. Il se mit à la poursuite du jeune voleur qu'il parvint à rejoindre. Après lui avoir administré une verte correction il l'a reconduit chez ses parents. M. Y... n'a pas porté plainte.

Un vol, rue Lacroix. — Un camionneur de Tourcoing, M. Yves Delerue, avait arrêté sa voiture dans la rue Lacroix, vendredi soir, pour faire prendre livraison à un client d'une barrique d'huile. Il aida les ouvriers à placer le colis dans un hangar et se rendit ensuite dans un estaminet voisin. Son absence avait duré dix minutes quand il s'aperçut que son cheval s'était mis en marche; il parvint à le rejoindre au moment où il allait s'engager dans la Grand'Rue. M. Delerue s'aperçut alors qu'une cruche contenant de l'essence de térébenthine était renversée. Cette découverte lui mit en éveil : un filou s'était introduit dans la voiture. Deux petits colis, contenant des échantillons de soie et destinés à un industriel de la rue Nain, avaient été enlevés. Il a été impossible de mettre la main sur le voleur.

Un vol, rue de Mouveaux. — Il y a environ un mois une ouvrière, Mlle Léonie Vandebeuque, habitant rue de Mouveaux, constatait la disparition d'une paire de boucles d'oreilles en or déposées dans son armoire, ses soupçons se portèrent sur une de ses compagnes d'atelier qui habite une chambre voisine de la sienne, mais elle se garda bien d'ébruiter la nouvelle. Vendredi, au moment où la jeune fille rentrait de l'atelier, elle rencontra une piqurière de la rue de l'Epeule, nommée Elisa D... qui portait les boucles d'oreilles volées. Mlle Vandebeuque questionna l'ouvrière qui lui déclara les avoir achetées à une de ses amies qu'elle désigna : elle ajouta qu'elle avait acquis en outre, pour cinq francs, une bague avec pierres fines. Le doute n'était pas possible. De retour chez elle Mlle Vandebeuque remarqua qu'effectivement sa bague avait disparu. Elle est rentrée en possession des objets volés, mais elle a porté plainte contre la voleuse qui persiste à nier.

Voici la liste des jeunes gens dont les numéros d'appel sont à la gendarmerie :

Sapeurs-pompiers de Paris : Adolphe Carrette, Alphonse Vandewalle, Jules-Désiré Brochart, Henri Parent, Charles Sandras, Achille Lecerf, Ernest Mico; 1er régiment d'infanterie de marine, Cherbourg : Pierre-Henri Nottebart, Léon-Charles Lainé, Charles Delescluse, Victor Hautson, Emile Ménart, Henri-Joseph Vanhuysete.

26e de ligne à Nancy : Jean-Baptiste Heyman, Henri Carlier; 2e régiment d'infanterie de marine à Brest : Anatole Delecluse; 5e régiment d'infanterie de marine à Cherbourg : Louis-Arthur Lacroix, Henri Vendaele, Louis-Joseph Leveugle, Prosper Deméstre, Auguste Deschamps, Désiré Cailleu, Isidore Lecocq, Henri-Frédéric-Alphonse Vanost, Edouard Ferlier, Eloi Sory, Leon Dereclusc, Auguste Dumoulin, Victor Hoonaert, Jean-Baptiste Lefebvre.

1er régiment infanterie de marine, Cherbourg, Ed. Beerins; 1er régiment artillerie de marine : Alphonse-Charles Vandamme ; 1er bataillon chasseurs à pied, Verdun : Emile Florin : 1er régiment chasseurs à cheval, Chalons : Désiré Dupure, Arthur Thieffry, Louis-Philippe Delhaye, Oscar Devemin, Georges Deltête ; 8e régiment de chasseurs à cheval : Paul Benoit ; 8e bataillon chasseurs à pied, Amiens, Joseph Blanwoblonme.

8e bataillon de chasseurs à pied à Amiens : Pherbecourt, Abraham Bader, Augustin Poppe, Xavier Crépin, Pierre Calmeyh, Alfred Labbens, Henri-Louis Dewent, Emile Deruq, Henri Hespel, Henri Cornelis, Henri Vancaneghem, Julien Coururai, Alexandre Welman, Jules Quiévreux, Henri Vandenbulck, Constant Despret.

10e régiment Hussards Verdun; Emile Very, Léopold Lequenne, Achille Huyghe, Jules Baltcau, François Aespreuve. 3e génie Arras : Hippolyte Constant, Arthur Tiberghien, Hubert Vandebunke.

5e Génie, Versailles : Charles Okerman, Félix Fagnard, Henri Franck, Ismaël Delaval, Elie Bonte, Alexandre Besier, Henri Huyghe, Romain Flamant, Gustave Doudzeele, Louis Delcourt; 4e cuirassiers, Cambrai : Pierre Mangin, Louis Gobert ; 19e escadron train des équipages militaires, Paris : Auguste Thiers, Charles Lasalle, Georges Bernard.

20e escadron train des équipages militaires, Versailles : Louis Sonneville, Jean Demeyer; 4e bataillon d'artillerie de forteresse, Verdun : César Struvel, Valentin Vallet, Arthur Arensma, Pierre Lefebvre, Anatole Delannoy, Léopold Lannoy, Julien Mercier, Pierre Vergelen, Hippolyte Vandandaele, Paul Nys, Louis Inglebert, Léopold Lebrun, Galin Duquennoy, Arthur Corsin, Alfred Lefebvre, Henri Dehaysin, Isidore Dewaudeler, Florin Vancraeynest, Emile André, Noël Dutoit, Georges Notebaert, Jules Gilmet, Pierre Carney.

5e bataillon d'artillerie de forteresse, Verdun : Guillaume Menier, Alexandre Rivière, Jules Renard, Désiré Vandemeulebrouck, Richard Deridder, Henri Bourgeois, Lievin Vandenberghe, Eugène Grimet, Emile Flourion, Gustave Marissal, Clovis Depraeter, Pierre Duquennoy, Auguste Delgrange, Emile Lezy, Olivier Arbon, *Florentin Ponthieu, Georges Baillart.*

5e bataillon d'artillerie de forteresse, à Verdun : Alfred Parent, Louis Mangé, Richard Dujardin, Louis Domest, Alfred Lorthiour, Gilbert Choquereau, Emile Ménard, Charles Vanhaelemersen, Léon Loridan, Emile Huyghe, Léon Despretz, Edouard Delbar, Alfred Desquiens.

2e régiment de pontonniers, Angers : Georges Dherine, Adolphe Bauters, Pierre Putmon, Alexandre Loquet, Oscar Vouters, Victor Degrave, Lucien Delrée, Charles Ducoulombier.

39e de ligne, Rouen : Henri Delattre; 51e de ligne, Beauvais; Henri Ladavid : 72e de ligne, Amiens; Auguste Verschueve : 91e de ligne, Mezières; Oscar Plaçon, Jérôme Ballov; 106e de ligne : Edouard Dermaux, Onuphe-heur Lucien, Alphonse Duvivier, J.-B. Dubois.

147e de ligne Verdun : Jean-Baptiste Vanringhem, Jean-Baptiste Lepers, Ivo Vandebutte, Pierre Bourgeois! Louis Lelong, Ferdinand Demasure, Julien Capelle, Jean Poutigny, Georges Masurel, Zéphirin Demarbelaire, Théodore Thietart, Auguste Dieulouin, Jules Deschacht, Oscar Jansson, Martin Kimpe Jean-Baptiste Bagaert, Jean-Baptiste Hermaert.

147e de ligne à Verdun : Louis Rivière, Victor Gaudin, Henri Dacloit, Jean Vanhoecke, Julien Durvein, Joseph Sylembier, Auguste-Albert Delys, Désiré Nève, Louis Dujardin, Charles Delerue, Charles Buyl, François Dewaeune, Henri Alart, Joseph Carette, Auguste Deltour.

147e de ligne, Verdun : Henri Bouckenooghe, Achille Van-Mol, Jules Delfrasnes, Henri Tamea, Jules Parsy, Nicolas Preaux, Alexis Dumaini, César Loucle, Léopold Spitais, Arthur Demadryl, Felix Dernyffiard, Joseph Florin.

148e de ligne, Verdun : Emile Lejeune, Valentin Vandeave, Pierre Callebaut, Auguste Delzenne, Charles Delbiere, Louis Carpentier, Jules Dujardin, Eugène Peau, Henri Spriet.

150e de ligne, Verdun : Augustin Darras, Achille Desfontaine, Louis Vanhalenbeck, Eugène Dubar, Pierre Deken, Victor Warnitz, Henri Bauteris, Victor Eveiy, Charles Verspieten, Lucien Roussel, Henri Wagnon, Jules Amoris, Louis Petit Henri Toussaint Gustave Debouver, Achille Véno, Albert Geldof, François Deschamp.

150e de ligne, Verdun : Napoléon Masurel, Emile Chantry, Alfred Dubois, François Vanschoriisso, Clovis Brice, Donat Stelins, Gervais Lorez, Julien Janssens, Louis Druet, Joseph Hache.

150e d'infanterie, Verdun : Arthur Delbeck, Dieudonné Mordant, Anatole Ledewyn, Pierre Liévin, Amand Lechien; 154e d'infanterie Commercy : Arthur Masse; 155e d'infanterie, Saint-Denis : J.-B. Moreau, Léon Vandenbulck, J.-B. Notte, Edouard Lepauvre, Emile Delescluse, Emile Decocq, François Demuyck, Louis Braseval, Georges Stalens.

155e de ligne, St-Denis : Carlos Delnatte, J.-B. Rasson, Louis Leman, Henri Vandevielle, Gustave Rossez, Clovis Leclercq, Alphonse Debosker, Léon Degrave, Henri Herremann, César Masselis, Auguste Schurmans, Ferdinand Camphoyen : 169e de ligne, Toul : Charles Hequette.

162e de ligne Lérouville : Léon Vandeputte, Désiré Poissonnier, Victor Dewaegrenaer, Adolphe Dens, Georges Vandekerckove, Charles Bonc, Alphonse Halsberghe, Lievin Bogaert, Dineue Odo, Victor Verbauwhede, Jules Maessen, Emile Choeraux, André Mouton, Adolphe Lecomte.

Une chute, rue de la Halle. — Un garçon boucher, M. Charles Derick, sortait samedi matin, de la rue de la Halle, lorsqu'il glissa sur la bordure du trottoir et tomba : il s'est démis la cheville droite. Il a été transporté dans un estaminet voisin, où, après avoir reçu des soins, il a été reconduit en voiture chez lui, rue Daubenton.

Une femme de la rue Vauzauson, cour Valentin, no 8, Mme Augustine Froment, en rentrant chez elle, vendredi soir, fit une chute si malheureuse qu'elle s'évanouit : on constata peu après qu'elle avait le genou droit déboité. Elle a été transportée à l'Hôtel-Dieu.

Un homme blessé, rue de l'Alouette. — Le bruit avait couru qu'un accident très grave s'était produit samedi matin, dans les ateliers de M. Brandt, fondeur en cuivre, rue de l'Alouette. Tout se borne heureusement à des brûlures peu graves reçues au pied par un ouvrier de la maison. Le médecin légiste appelé en toute hâte, est arrivé lorsque le blessé avait déjà repris son travail.

Ne pas confondre. — M. Hunkeler, coiffeur, rue de l'Alma, nous prie de dire qu'il n'a rien de commun avec son homonyme arrêté il y a quelques jours pour vagabondage et filouterie.

Les épaves. — Une bobine de laine filée pesant de cinq à six kilogrammes a été trouvée vendredi soir, sur la voie publique, et déposée au bureau du commissariat central de police.

La Commission administrative de la *Chorale Excentrique* prie ses membres honoraires ainsi que leurs familles d'assister au concert suivi de bal, qui aura lieu le dimanche 9 novembre, à 5 heures 1/2 précises du soir, au local de la société, estaminet des *Arts*, à l'angle des rues des Arts et des Fleurs.

Société de Consommation de Roubaix. — Prix du pain : Gruau, trois livres, 0,60 ; blanc trois livres, 0,55 ; ménage, quatre livres, 0,60.

Croix. — La fanfare du Créchet, à Croix, fera aujourd'hui dimanche une sortie à Roubaix et donnera une aubade à ses membres honoraires. Les sociétaires sont priés de se rendre au local de la société chez M. Alfred Bourgois, à deux heures et demie de l'après-midi.

Wattrelos. — La messe de départ pour les jeunes conscrits sera célébrée le lundi 10 novembre à neuf heures du matin dans l'église paroissiale de la commune.

Les parents et amis de ces jeunes gens sont invités à y assister.

Conseil du jour. — Le filtre ne suffit pas pour séparer de l'eau que l'on boit les myriades de microbes qu'elle contient ; il faut faire bouillir son eau si l'on veut être à l'abri de tout danger. Or, l'eau perd en bouillant ses principales qualités. Il faut donc, de toute nécessité, avoir recours aux eaux minérales naturelles.

C'est pourquoi nous donnons en prime des Eaux de Vals (Ardeche), source « Les Célestins ». Envoi de 50 bouteilles contre mandat-poste de 15 francs, adressé à l'administration du journal. Port en sus. 11

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

Fraîcheur et Jeunesse

Dans un des grands salons de l'illustre Paris
Une dame apparaît fraîche de coloris.
Qui semblait éclipser les autres invitées
Par le rayonnement de ses joues bien rosées.
Et pourtant elle avait tout à fait délaissé
Les ornements fardés dont d'autres avaient usé.
Aussitôt qu'on la voit on s'empresse autour d'elle
Un redouble d'instance, on redouble de zèle
« Dites-nous donc, amie, ce secret de beauté ? »
L'autre pleine de joie en se voyant flatter
Leur dit : « De ce secret je ne dois la trouvaille
» Qu'à la réputation du parfumeur Ferralle
» Il est d'un pur savon le récent inventeur :
» A ce savon je dois tout ce charme enchanteur
» Que je saurai t donner les poudres les plus fines;
» Qui seul a la vertu de rajeunir les mines ».

Savonnerie FERRALLE Aîné
à CROIX, près Roubaix. 49144d

TOURCOING

La réduction des heures de travail. — Lundi prochain aura lieu, à l'hôtel-de-ville, une réunion entre les délégués patrons et ouvriers au sujet des démarches à faire près des pouvoirs publics, à l'effet d'obtenir la réduction à dix heures de la journée de travail, au moyen d'une entente internationale.

Nous croyons savoir que la délégation se rendra à Paris, vers le 20 courant, pour être reçue par le Ministre du commerce et la commission parlementaire du travail.

Une messe de départ sera dite lundi prochain, 10 courant, à huit heures du matin, en l'église St-Jacques, à l'intention des jeunes gens de Tourcoing, appelés cette année sous les drapeaux. Une allocution leur sera adressée pendant cette cérémonie.

Obit commémoratif. — Ainsi que nous l'avons dit, le Cercle des officiers et la Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer, feront célébrer une messe solennelle anniversaire le lundi 10 novembre, à 10 heures du matin, dans l'église Saint-Christophe, à la mémoire des officiers, sous-officiers, soldats, enfants de Tourcoing, morts au service de la Patrie. La Musique municipale prêtera son concours à la cérémonie.

Après la messe une couronne sera portée au cimetière et déposée sur le monument élevé sur la tombe des soldats morts en 1870. Un discours sera probablement prononcé.

On nous dit que les autorités militaires supérieures ont accepté d'assister à la cérémonie.

Patronage Notre-Dame. — La fête qui a lieu, chaque année, à l'occasion de la distribution des récompenses, se fera, jeudi 13 courant, à 5 h. 1/2 très précises du soir dans la vaste salle du Patronage, rue Fin-de-la Guerre. Le programme contient, entre autres choses très intéressantes, l'interprétation d'un drame en trois actes : *Le Roi des oubliettes.*

Les personnes qui désireraient avoir des places réservées sont priées de s'adresser à M. l'abbé P. Poissonnier, directeur du Patronage, avant mardi soir.

Classe de 1889. — Les intéressés qui n'auraient pas retiré leurs ordres de route sont invités à se présenter sans retard à la gendarmerie, bureau militaire, où lesdits ordres sont tenus à leur disposition.

Infanterie. — 26e à Toul : Désiré Verbrugghe, Emile Bauwens, Louis Bourgeois, Charles Christorie, Louis Dhalluin, Emile Doutreluingne, Léon Debruyschère, Louis Ghislain, Edouard Hougne, Calliste Moineau, Arthur Quin.

39e à Rouen : Jules Bastenaire, Paul Corbut, Arthur Desurmont, Henri Prouvost, Henri Sergeant! 51e à Beauvais : Désiré Fresnoy ; 72e à Amiens : Charles Catteau, Gustave Paris.

91e à Mézières : Désiré Dupont, Gabriel Delahaye, Fidèle Grimonprey, Alphonse Isebaert, Henri Lampale, Louis Planckaert, Désiré Transere.

106e à Châlons-sur-Marne : Etienne Leruste, Clotaire Mahieu ; 147e à Montmédy : Henri Terrie, François Baio, Henri Denonne, Gustave Debruyne, Henri Luysels, Gustave Lesaffre.

148e à Verdun : Napoléon Bouvit, Henri Delannoy, Jules Delbecque, Adolphe Duponcheel, Alfred Dupont, Carlos Desrousseaux, Jean-Baptiste Lamblin, Emile Malfait, Fleurisse Piedanna, Henri Prouvost, Auguste Schietteckatte, Dolphin Samyn, Emile Scalbert, Jules Vandemeulbroucck, Arthur, Vanoverscheld.

148e à Verdun : Jacob Vercruyssen, Fleurisse Vienne, Paul Vancorsches; 150e à Lonwy : Désiré Duformont, Louis Delcroix; 150e à Verdun : Hilarion Fourré.

150e à Lonwy : Jules Vanoverschelde ; 153e aux forts de Paris : Arthur Carrette, Auguste Dehuyssère, Augustin Fulbert, Cyrille Franchomme, Joseph Vandekerkove, Charles Verfaille ; 154e à Commercy : Henri Delcourt, Pierre Lefebvre, Valéry Vancotetuen.

155e à Lerouville : Louis Blondel, Paul Florin, Alphonse Luddens, Henri Maffait, Désiré Tiberghien. 160e à Perpignan : Alphonse Adyns, Henri Dodeken. Bernard Maillat, François Tiberghien, Alphonse Vancollu, Constant Wagnon.

162e à St Denis : Hippolyte Duforest, Henri Desmettre, Jules Gaeremynck, Paul Montaigue, Charles Metgy.

Cavalerie. — 10e hussards, Sezanne : Ernest Maquinay, Henri Vanbroute, René Vandamme; 1er chasseurs à Melun : Alfred Delcuellerie.

Chasseurs à pied. — 8e à Amiens : Désiré Bouche, Louis Cotteau, Charles Druez, Adolphe Dejaeghere, Jules Legrand, Arthur Porisse, Moïse Potier, J.-B. Steux, Arthur Wyndaele ; 1er à Epernay : Charles Nolf, Léon Raffin.

Génie. — 5e à Versailles : Jean-Baptiste Paco; 3e à Arras : Charles Cauvin; 5e à Versailles : Albert Dutat, Emile Destombes; 3e à Arras : Amselme Florin, Hector Yesupret; 5e bat de forteresse à Verdun : Georges Trentesaux.

Marine. — Artillerie : Amédée Leriche, Joseph Leman; 1er régiment d'infanterie : Léon Leperre, Richard Listar, Jean Simar, Achille Surmont; 1er régiment d'artillerie : Henri Welcomme ; 1er régiment d'infanterie à Cherbourg : Gustave Thaughe, J.-B. Billet; artillerie : Désiré Clayes, Auguste Castelain, Raymon Covron, Victor Corrion.

1er régiment infanterie de marine, Cherbourg : J.-B. Cau ; 1er régiment d'artillerie de marine : Louis Auguste Dedry, Henri Delbarre ; 1er régiment d'infanterie de marine : Paul Dervaux, Désiré Delcroix, Alfred Deproost, Henri Defoin, Henri Dhelf, Modeste Dhontt.

MARCQ-EN-BAREUIL. — Edouard Catrix, régiment artillerie de marine; Henri Lefebvre, 2e régiment de pontonniers, Angers; Joseph Dapoorter, 1er régiment d'infanterie de marine, Cherbourg: Louis Marga, 155e d'infanterie, Lerouville; Etienne Vanholtebeke, 26e d'infanterie, Toul; Paul Denis, id ; Gustave Wagnon, id.; François Phanasyn, 147e d'infanterie, Montmédy; Alexandre Boet, id ; Jean De Blauwe, 151e d'infanterie, Commercy; Jules Duflou, 162e d'infanterie, Saint-Denis.

Pierre Quivrin, 15e d'infanterie Verdun ; Emile Delpierre, id. ; Alphonse Geuvaert, id., Longwy ; Cyriaque Durand, 4e id., Cambrai ; De Bruyne, 153e id., forts de Paris ; Victor Menu, id. ; Paul Lehoucq, 1er chasseurs à cheval, Melun ; Gustave Cordy, 148e d'infanterie, Verdun ; Gustave Verstraeten, id. ; Florimond Lelong, 8e chasseurs à pied, Amiens ; Emile Renau, id.; Prosper Pennel, 106e d'infanterie, Châlons sur-Marne.

MOUVEAUX. — Louis Desbouvries, 26e d'infanterie à Toul; Jean Meunier, 147e d'infanterie à Verdun ; Arthur Verbaerst, 3e génie à Arras; Julien Deffertelle, 8e chasseurs à cheval à Bar-le Duc; Georges Dujardin, 39e d'infanterie à Rouen.

BONDUES. — Zephirin Dujardin, 5e génie, Versailles; Auguste Rosse, 147e d'infanterie, Montmédy ; Julien Delporte, 4e cuirassiers, Cambrai ; Emmanuel Trachat, 8e chasseur à cheval, Bar le-Duc ; Alfred Vandamme, id.; Edouard Delannoy, 26e d'infanterie, Toul ; Henri Biondeau, 155e d'infanterie Lerouville.

NEUVILLE-EN-FERRAIN. — Alfred Grimonprez, 1er bataillon de chasseurs à pied, Epernay; Alfred Dhallewin, 148e d'infanterie, Verdun; Emile Vandebrouck, 153e d'infanterie, forts de Paris ; Désire Boulque, 148e d'infanterie, Verdun; Florent Viel, 21e régiment de dragons, Sainte-Ménehould ; Charles Turcq, 73e d'infanterie, Aire.

La Société de la « Tourquennoise. » — On lit dans le *Carabinier Gymnaste* :

« Dans son assemblée générale du 6 novembre, la *Tourquennoise* a procédé au renouvellement de son Comité pour l'exercice de 1891 comme suit : Président, M. Emile Frère; secrétaire, M. Edouard Desmettre; secrétaire-adjoint, M. Carlier; trésorier, M. L. Grau; trésorier-adjoint, M. Piat; garde de matériel, M. Favenr; adjoint, M. Drumez; commissaires, MM. L. Debrabant et V. Demay.

» M. Frère n'ayant pas encore accepté définitivement les fonctions de président, il a été décidé qu'on surseoirait pour le moment, à la nomination d'un vice-président. »

Acte de probité. — Mlle Blanche Bouche, soigneuse, âgée de 18 ans, demeurant à Roubaix, rue de Tourcoing, a trouvé un bracelet en or qu'elle s'est empressé de déposer au bureau de police de Tourcoing.

Marcq-en-Barœul. — *Enlèvement de lauriers.* — Les époux V... habitaient au hameau Duplouy, une maison appartenant à M. Victor Neufcourt, mécanicien. Ils ont déménagé récemment et ont enlevé du jardin deux lauriers d'une valeur de 25 fr. qui ne leur appartenaient pas. Quand ils ont appris que déclaration serait faite à la gendarmerie ils se sont empressés de remettre en place les deux arbustes. Le propriétaire n'en maintient pas moins sa plainte.

LILLE

Capture d'un escroc. — Vendredi soir, la police a arrêté enfin le chevalier d'industrie qui opérait depuis quelque temps dans la région.

Il y a quinze jours cet individu, qui se nomme Nicolas Leouillette, dit Auguste, âgé de 23 ans, escroquait diverses sommes à M. Dagrave, aubergiste au *Petit Ammappes* et à M. Charles Legrand, demeurant à Tourmai, 81, et tenant l'auberge du *Bœuf-Gras*.

Il allait ensuite à Douai où M. Grard, hôtelier, rue de Valenciennes, devenait sa victime à son tour ; de là, à Orchies, où trois aubergistes étaient encore dupés. Ceci remonte aux 2 et 3 novembre.

Leouillette, enhardi par ses succès, descendit à Lille vendredi, chez M. Dé laporte, aubergiste à la *Vache Grasse*, rue de Tournai.

Là, comme chez ses autres victimes, Leouillette employait le même truc : il disait devoir prendre livraison à la gare de plusieurs marchandises, se faisait prêter un camion ou une voiture qu'il laissait en gare ou faisait éloigner sous un futile prétexte, puis il retournait immédiatement à son auberge, où il demandait un prêt de trente ou de cinquante francs, afin de compléter la somme dont il disposait pour payer la lettre d'avis.

Les hôteliers, qui comptaient avoir la marchandise comme garantie, ne se faisaient pas prier; mais aussitôt l'argent en poche, Leouillette se hâtait de disparaître.

Il n'est pas à son coup d'essai; déjà en 1885 il avait été condamné pour des faits du même genre.

M. Guénot, commissaire de police du troisième arrondissement, a terminé l'enquête commencée vendredi soir par M. Jacquemot, commissaire de permanence.

M. Guénot, après avoir entendu plaignants et prévenu, a mis Lœuillette, qui a fait des aveux complets, à la disposition de M. le procureur de la République.

CONCERTS & SPECTACLES

Grand Théâtre de Roubaix. — *Hamlet.* — La représentation d'opéra qui n'avait pu être donnée jeudi à cause de la fête de l'inauguration du manège roubaisien a eu lieu samedi. La troupe de Gand a joué *Hamlet*, avec le concours de Mlle Leavington, du théâtre national de l'Opéra de Paris et de Mme Pelosse. La salle de l'hippodrome était aux trois quarts pleine.

MM. Carré et Barbier, comme Ducis, comme Paul Meurice et Alexandre Dumas, se sont inspirés, pour le livret d'*Hamlet*, d'une façon plus ou moins heureuse et fidèle, de la grande tragédie de Skakespeare. Mais ces adaptations ont toujours eu et auront toujours le tort — inévitable d'ailleurs — d'effacer, de travestir ou de fausser le génie de l'auteur.

Dans ce drame lyrique, Skakespeare n'est plus Skakespeare : sa vie et son âme ont disparu : en vain y rechercherez-vous, à part dans quelques scènes habilement reconstituées ou conservées, le souffle puissant du dramaturge anglais ce souffle qui vibre de si superbe façon dans le texte original. Vous ne l'entreverrez que rarement, de distance à distance, d'une manière confuse et incomplète — « comme dans ces tapisseries vues à l'envers, où l'on aperçoit quelques traces brillantes, mais à peine reconnaissables, des dessins et du coloris qui les embellissent » ; ainsi qu'a dit je ne sais plus qui, dans une curieuse comparaison.

Parmi les esprits libres, affranchis, primesautiers, parmi ceux qui ont osé dans le passé ou au moyen-âge, on ne peut compter qu'Aristophane, le Dante, Calderon et Skakespeare : mais en ce dernier surtout a résidé, dans toute son ampleur et sa mysticité, le vieux génie du Nord. Avec Calderon, l'homme du Midi, Shakespeare a créé le drame de la vie humaine métamorphosée par le Christianisme.

Ce qui prédomine dans le véritable *Hamlet*, c'est la méditation philosophique sur la destinée humaine, comme la peinture des passions mêlée à l'étude de l'homme caractérise surtout *Othello*. Ainsi que dans toutes ses autres pièces, Skakespeare, dans *Hamlet*, est parti d'une individualité limitée pour s'élever jusqu'à la vigoureuse esquisse de l'humanité toute entière : c'est précisément là la caractéristique du génie du grand dramaturge — sa marque de fabrique, pourrions-nous dire, en ce temps surchauffé où chaque nuit voit éclore la nouvelle pièce du jour.

Un critique, qui n'a pas signé son étude, et dont nous ne pouvons malheureusement pas par conséquent citer le nom, a dit de Shakespeare : « Tous les ressorts qu'il fait jouer se trouvent dans l'âme humaine, c'est là tout son art; quant aux ruses de la scène, aux préparations scéniques, aux combinaisons d'adresse dramatique, il est plus ignorant, nous devons le dire, que le vaudevilliste le moins exercé de notre époque. Il puise tous les éléments de son génie dans la profonde et triste connaissance de l'homme et des choses ; il domine par la pensée le vide de toutes nos affections, le néant de nos agitations, et finit par planer sur les ruines fumantes des passions humaines, qu'il n'a réunies, animées et ornées, que pour les briser ! »

Mais nous oublions que nous n'avons malheureusement pas devant nous l'œuvre immortelle du maître; nous oublions l'adaptation.

Si MM. Carré et Barbier ont adopté la tragédie de Skakespeare, celui-ci, de son côté, en avait puisé les éléments dans une vieille légende scandinave, la *Saga d'Hamlet*. La scène se passe à Elseneur. Gonzague, le vieux roi, père d'Hamlet, a été assassiné par son frère Claudius — et la reine Gertrude, complice de ce crime, a épousé le patricide. Hamlet, pour obéir à l'ombre du roi qui lui est apparue sur l'esplanade d'Elseneur et qui lui a ordonné de le venger, simule la folie afin d'arriver à son but. Après beaucoup de péripéties, tour à tour tendres ou terribles, Hamlet tue Claudius, et le peuple l'acclame roi de Danemarck.

L'intrigue sombre est traversée et comme ensoleillée par le poétique personnage d'Ophélie, creation exquise entre toutes. Ophélie la douce fiancée d'Hamlet, devient folle parce qu'elle se croit abandonnée par celui qu'elle aime. Elle trouve la mort, chacun le sait, en cueillant des fleurs — et c'est au moment où le cortège funèbre arrive au cimetière, qu'Hamlet, décidé à se tuer, accomplit, après une dernière apparition du spectre du feu roi, sa terrible vengeance.

On sait tout le bien que nous pensons de la musique d'Ambroise Thomas : son génie musical ne s'est jamais élevé plus haut que dans cette partition, qui conservera toujours l'un des premiers places parmi les ouvrages du répertoire français.

L'heure... matinale nous force d'écourter ce compte rendu; terminons en style télégraphique. Interprétation très convenable. Le baryton Stamler Hamlet superbe. Ovations sur rappels, Mme Pelosse charmante Ophélie et très applaudie, elle aussi. Mlle Leavington sait faire valoir les restes d'une voix qui qui a dû être très-belle. M. Hourdin très-bon Claudius. Rôles secondaires bien tenus. Un nouveau chef d'orchestre qui a du savoir et de l'acquit.

Un vœu formulé par tous : Il serait désirable, afin de terminer le spectacle un peu plus tôt, qu'on le commence à huit heures précises.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du samedi 8 novembre

Président : M. PARENTY, vice-président

Outrages. — L'agent Marcellé avait eu son attention attirée par un rassemblement qui s'était formé, rue Rollin à Roubaix. Les gens du quartier paraissaient assister avec un certain intérêt à la poursuite d'une femme par son mari appelé Devlogher.

L'agent voulut mettre le holà, mais ce dernier, sans l'écouter lui dit tout simplement qu'il était un imbécile et qu'il l'e... Le représentant de l'autorité ne fut pas content et il n'en fallut pas davantage pour donner lieu à un procès-verbal.

L'inculpé qui a, à l'audience, une très bonne tenue, se défend d'avoir jamais levé la main sur son épouse. Quant aux termes dont il s'est servi à l'adresse de l'agent, il les met sur le compte de la surexcitation où il se trouvait à ce moment et déclare les regretter vivement.

Ses bons antécédents et son repentir disposent en sa faveur le tribunal qui ne lui inflige qu'une amende de vingt-cinq francs.

Bris et violence commis par Melchiornelissen à Croix chez un voisin valent au prévenu 1 mois d'emprisonnement et deux amendes d'un montant total de seize fr.

Maraude. — Un employé de douanes prit sur le fait deux jeunes gens, Platteau et Vanhamme au moment où ils bourraient leurs poches de poires abattues par eux dans le pré appartenant à M. Pottier, à Sailly. Un troisième maraudeur s'enfuit et n'a pu être retrouvé. — Coût pour chacun des inculpés : huit jours.

Fraude. — Ont été condamnés pour ce délit : à un mois et 500 fr. d'amende : Vandenhende Victor, Herbin Jules, Schmidt Louis, Delattre Carlos, Pierre Blanck; pour ces deux derniers, l'amende a été fixée à 862 fr. 50.

A huit jours et 500 fr. d'amende, Facqueur et Hubeen Henri.

A un mois de correction, Looten Sidonie, et en correction jusque l'âge de seize ans, Marie Hollevoet.

Me CONFORME.

RENSEIGNEMENTS MILITAIRES

**Les familles et en général toute personne désirant un renseignement touchant à l'application de la loi sur l'armée peuvent écrire au *Journal de Roubaix* en joignant un franc en timbres-poste. Il leur sera répondu en petite correspondance par notre collaborateur